

Cultur **E**pcc

Comité national de liaison  
des établissements publics de coopération culturelle

**Présentation**  
**CULTURE EPCC**  
Comité national  
de liaison des EPCC  
**Saison 2022-2023**

**Au service des  
coopérations  
culturelles.**

PRÉSENTATION DE  
L'ASSOCIATION

UN LABORATOIRE DES  
COOPÉRATIONS  
CULTURELLES

LES OUTILS DU COMITÉ

LES SERVICES AUX  
MEMBRES

LES MEMBRES DE  
CULTURE EPCC

LES CARNETS DE  
COOPÉRATION

LE DÉPARTEMENT  
RECHERCHE ET  
DÉVELOPPEMENT

JOURNÉES FOIRE AUX  
QUESTIONS

LES FORMATIONS 2023

LES COORDONNÉES

CULTURE EPCC  
Comité national de  
liaison des EPCC  
fête ses 20 ans en 2023

Association Comité national  
de liaison des EPCC  
C/o EPCC CHATEAU DE LA  
ROCHE GUYON  
1 rue de l'Audience  
95780 LA ROCHE GUYON

## Une expérience de 20 ans

Créé en 2003 sous forme d'un groupement professionnel, *CULTURE EPCC* - Comité national de liaison des EPCC est depuis avril 2013 une association loi 1901.

Il réunit aujourd'hui plus de soixante établissements. Sa vocation est d'échanger, de confronter et de partager les expériences, entre établissements et avec les collectivités territoriales. autour d'une question centrale : le service public de la culture et la coopération.



## Au service des coopérations culturelles

La finalité de notre association est de favoriser le développement des coopérations et des outils que représentent les EPCC et les Régies autonomes, et d'être un **laboratoire des coopérations culturelles**.

*CULTURE EPCC* est donc un espace d'analyse des pratiques professionnelles, de mutualisation et de transversalité. C'est à partir d'un travail régulier de capitalisation des expériences et d'une production éditoriale, que le Comité trouve sa pertinence au plan national.

## Être en phase avec les évolutions

*CULTURE EPCC* est un réseau qui propose des ressources essentielles dans le cadre de la création d'un EPCC et dans la compréhension des évolutions des métiers et pratiques professionnelles.

La transmission et la confrontation des expériences font de *CULTURE EPCC* une ressource reconnue pour comprendre les évolutions des métiers et des pratiques professionnelles.



## Fonctionnement

Depuis sa création, l'objectif de *CULTURE EPCC* est de mettre en relation les équipes des EPCC et de s'interroger sur les apports de ce statut dans l'émergence de nouvelles modalités d'intervention publique en faveur du développement culturel.

Grâce aux cotisations issues des adhésions annuelles, l'association assure son fonctionnement général, l'organisation des rencontres, la publication des *Carnets de coopération*, une veille stratégique et la circulation de l'information entre les membres. Elle répond également aux demandes des collectivités territoriales et des professionnels du secteur.

## Un espace de collaboration et d'accompagnement au changement

Apporter une veille documentaire, inviter à la réflexion sur les incertitudes et les tensions actuelles et sur ce qu'est un service public dans le secteur culturel reposant sur la coopération, être force de proposition pour des solutions alternatives, et engager des réflexions pragmatiques sur les évolutions du système sont les axes principaux de notre travail collaboratif.

## Un espace de réflexion stratégique et d'anticipation opérationnelle

*CULTURE EPCC* est un espace de traduction stratégique utile pour l'amélioration des projets portés par chaque établissement et pour la coopération des acteurs impliqués dans le développement culturel et artistique. Pour chaque membre, *CULTURE EPCC* est une ressource qui permet d'animer et d'améliorer ses outils internes. Le soutien à l'anticipation et au pilotage et l'évaluation des projets, sont une priorité du Comité pour les mois qui viennent.

## Un espace de capitalisation des expériences

Les projets de *CULTURE EPCC* s'appuient systématiquement sur les expériences concrètes de ses membres. C'est à partir de cette capitalisation que *CULTURE EPCC* contribue à l'amélioration de la gouvernance et du fonctionnement de ces Établissements, et participe à faire évoluer la loi sur les EPCC.

## Les outils de CULTURE EPCC - Comité national de liaison

### Les outils accessibles à tous

→ Le site [www.culture-epcc.fr](http://www.culture-epcc.fr)

Présentation synthétique du Comité, annuaire et cartographie des structures membres ou non de *CULTURE EPCC*. Publications et contributions. Présentation des établissements membres de l'association. Présentation du Groupe Ressources. Espaces réservés avec une Bibliothèque

→ L'adresse [contact@culture-epcc.fr](mailto:contact@culture-epcc.fr)

A la disposition des acteurs publics et professionnels pour poser leurs questions concernant les EPCC, dans une perspective d'information ou de création.

→ La liste [actu@culture-epcc.fr](mailto:actu@culture-epcc.fr)

Fil d'informations des activités du Comité destiné aux personnes s'intéressant aux évolutions des EPCC et aux travaux du Comité national de liaison des EPCC. L'inscription se fait sur simple demande auprès du Secrétariat général.

L'espace réservé aux membres de l'association du site internet du Comité regroupe notamment les rapports des Chambres Régionales des Comptes (CRC) concernant les EPCC membres ou non du Comité.

### Les outils réservés aux membres

Une partie du site internet regroupe les comptes rendus des groupes de travail et une bibliothèque (accessible aux membres avec un mot de passe). Deux listes de diffusion sont à usage exclusif des membres du Comité. Elles facilitent les échanges d'informations au sein de *CULTURE EPCC*.

→ La liste [FAQ@culture-epcc.fr](mailto:FAQ@culture-epcc.fr)

Foire Aux Questions, lieu d'échanges et de questions-réponses, souvent d'ordre juridique ou technique. Cette FAQ participe au transfert d'expériences entre les EPCC. Cette liste n'est pas modérée, le délégué général veillant simplement à son bon fonctionnement.

→ La liste [adherents@culture-epcc.fr](mailto:adherents@culture-epcc.fr)

Liste de transmission d'informations générales « intra Comité » à tous les membres représentants des structures adhérentes. Cette liste est la *fil d'informations* géré par le délégué général.

## Les services ouverts aux membres

En qualité de membre, vous pouvez vous impliquer sur un ou plusieurs chantiers de *CULTURE EPCC*.

→ Les *Carnets de coopération* est une initiative de *CULTURE EPCC* pour partager l'expérience des membres sur des sujets susceptibles d'intéresser les collectivités publiques membres des Conseils d'administration des EPCC et les professionnels des différents secteurs de la culture. Les membres du Comité sont invités à participer au pilotage et de contribuer à ces publications.

→ Les deux *journées Foire Aux Questions* organisées à Paris vous sont ouvertes. Vous bénéficiez également de Dossiers documentaires réunissant des articles très divers sur l'action publique, la décentralisation et la déconcentration la culture, l'économie et l'emploi, la citoyenneté... Une vingtaine de dossiers sont diffusés chaque année par Internet.

→ Vous aurez également la possibilité de participer à la vie institutionnelle de l'association (assemblées générales) ainsi qu'à l'Université d'été co-organisée chaque année avec l'un des établissements membres de l'association.

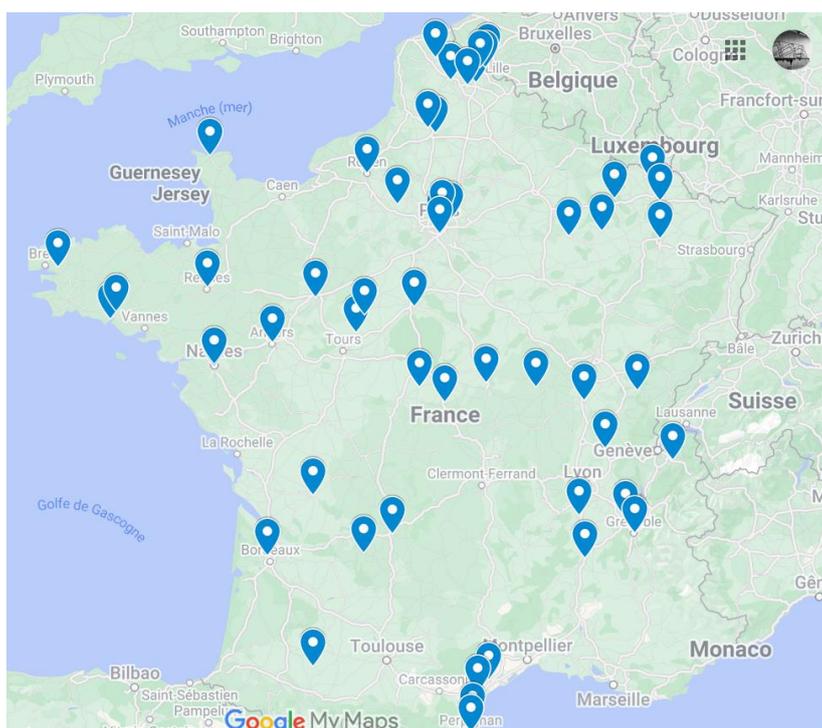
→ Enfin, vous aurez la possibilité de contacter le Délégué général de l'association pour toute question utile au fonctionnement de votre structure.

## Les 62 établissements membres de CULTURE EPCC

### Comité national de liaison des EPCC en 2022

ABBAYE DE NOIRLAC	BRUERE-ALLICHAMPS
AIDA- ISERE	LA TRONCHE
ATELIERS MEDICIS	CLICHY SOUS BOIS
BIBRACTE	GLUX-EN-GLENNE
BORDS DES DEUX SCENES	VITRY LE FRANCOIS
CARRE COLONNES SCENE NATIONALE	BLANQUEFORT
CDN DE NORMANDIE-ROUEN	ROUEN
CHATEAU DE LA ROCHE GUYON	LA ROCHE-GUYON
CHEMINS PATRIMOINE FINISTERE	DAOULAS
CICLIC CENTRE - VAL DE LOIRE	CHATEAU-RENAULT
CIRDOC - INSTITUT OCCITAN DE CULTURA	BEZIERS
CITE DES ELECTRICIENS	BRUAY-LA-BUISSIERE
CITE INTERNATIONALE BD	ANGOULEME
EPCC 9-9BIS	OIGNIES
EPCC ISSOUDUN	ISSOUDUN
ESPACE DES ARTS - Sc. Nat.	CHALON-SUR-SAONE
FRAC CENTRE-VAL DE LOIRE	ORLEANS
FRAC REUNION	SAINT-LEU
GRAND NARBONNE	NARBONNE
LA BARCAROLLE	ARQUES
LA BRECHE - POLE NATIONAL CIRQUE NORMANDIE	CHERBOURG EN COTENTIN
LA CASEMATE - CCSTI	GRENOBLE
LA CONDITION PUBLIQUE	ROUBAIX
LA SOUFFLERIE	REZE
L'ASTRADA - MARCIAC	MARSIAC
L'AUTRE CANAL - SMAC	NANCY
LE CENT QUATRE	PARIS
LE GRAND ANGLE VOIRON	VOIRON
LE GRAND T	NANTES
LE GUEULARD PLUS - SMAC	NILVANGE
LE LAM	VILLENEUVE D'ASCQ
LE QUAI - CDN ANGERS	ANGERS
LE TRAIN THEATRE	PORTES LES VALENCE
L'EMPREINTE- SCENE NATIONALE BRIVE TULLE	BRIVES
LES QUINCONCES-ESPAL	LE MANS
L'HECTARE	VENDOME
MAISON DES METALLOS	PARIS
MAISON DES PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEUR	PARIS
MC2 GRENOBLE	GRENOBLE
MEMORIAL ACTe	POINT-A-PITRE
MEMORIAL DE VERDUN	VERDUN
MEMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES	SALVES LE CHÂTEAU
METZ EN SCENE	METZ

<b>MUSEE DU LOUVRE LENS</b>	LENS
<b>OFFICE CULTURE ANIMATION</b>	BONNEVILLE
<b>OPERA DE LILLE</b>	LILLE
<b>POLE D'INTERPRETATION DE LA PREHISTOIRE</b>	LES EYZIES
<b>POLE NATIONAL CIRQUE ET ARTS DE LA RUE - CIRQUE JULES VERNE</b>	AMIENS
<b>POLE SUP'93</b>	LA COURNEUVE
<b>RESO NIEVRE</b>	NEVERS
<b>SCENE NATIONALE ACB</b>	BAR LE DUC
<b>SCENE NATIONALE DU SUD AQUITAIN</b>	BAYONNE
<b>SOMME PATRIMOINE</b>	LA CHAUSSEE TIRANCOURT
<b>SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE</b>	RENNES
<b>TERRE DE LOUIS PASTEUR</b>	ARBOIS
<b>THEATRE ARC EN CIEL THEATRE DE RUNGIS</b>	RUNGIS
<b>THEATRE DE BOURG-EN-BRESSE</b>	BOURG-EN-BRESSE
<b>THEATRE DE L'ARCHIPEL</b>	PERPIGNAN
<b>THEATRE DE LORIENT - CDN</b>	LORIENT
<b>TRAVAIL ET CULTURE</b>	SAINT MAURICE L'EXIL
<b>TRIO...S</b>	INZINZAC-LOCHRIST
<b>TROPIQUE ATRIUM - SCENE NATIONALE MARTINIQUE</b>	FORT DE FRANCE



Cette liste des équipes membres sera mise à jour en avril 2023 suite à la campagne d'adhésion 2023

Chaque année, lors de l'Université d'été, les établissements membres du Comité valident les chantiers sur lesquels les équipes s'investissent sur la saison.

## Historique des contributions

**2006** : le second volet de la loi sur les EPCC à l'initiative d'Yvan Renar, Sénateur du Nord.

**2015** : Proposition d'améliorations de la loi sur les EPCC dans le cadre de la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe).

**2015** : L'éligibilité des EPCC sur le Fonds de compensation à la TVA. Sylvie Robert Sénatrice d'Ille-et-Vilaine. M. Eckert, Secrétaire d'Etat au Budget a déclaré en septembre 2015 que *les EPCC ne sont donc pas, par principe, exclus du bénéfice du FCTVA, dès lors que tous leurs membres y sont éligibles et que leur activité n'est pas assujettie à la TVA.*

**2017** : Envoi d'une proposition d'amendement relatif à l'exonération de la Taxe sur les Salaires aux députés de la majorité présidentielle. L'Assemblée nationale approuve le jeudi 21 décembre 2017 le Projet de Loi de Finances 2018 validant l'exonération de la Taxe sur les Salaires des Établissements Publics de Coopération Culturelle (Journal Officiel du 30 décembre 2017 relatif à la Loi no 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018).

## Parole publique

En 2011 le Comité national de liaison réalise un *Vade-mecum sur les EPCC* édité aux Editions Groupe Territorial, compilant les diverses questions et partageant ses réflexions autour de ce mode de gestion. Cette publication déclenche une première demande de la part de la Commission Culture du Sénat pour travailler à une révision de la Loi de 2002 sur les EPCC.

En 2012, le Comité a publié une Tribune - *Pas de politiques culturelles publiques sans coopération !* - et en 2013, il a apporté une contribution aux débats sur la mise en œuvre du nouveau cadre réglementaire européen (paquet Almunia) au plan national.

## Pour un laboratoire des coopérations culturelles

Le programme d'activités retenu chaque année repose sur une dynamique de *laboratoire des coopérations culturelles*. Cela est en phase avec les aspirations des membres du Comité national de liaison : ce type de fonctionnement permet à chacun d'investir, en fonction de ses disponibilités, sur des questions concrètes auxquelles il a à répondre.

le Comité est un espace d'analyse des pratiques professionnelles, de mutualisation et de transversalité. Il permet à ses membres de bénéficier d'un processus de formation en continu. L'action du Comité repose sur la mise en place d'une fonction *Recherche et Développement* utile aux Etablissements membres d'une part, utile aux coopérations politiques et culturelles d'autre part.

### La fonction éditoriale et la communication du Comité

C'est à partir d'un travail régulier de capitalisation des expériences et d'une production éditoriale, comme les *Carnets de coopération*, que le Comité trouve sa pertinence au plan national. Cela facilite la poursuite du travail sur l'amélioration de la loi sur les EPCC, notamment avec la Commission Culture du Sénat, qui reste notre interlocuteur privilégié sur ce sujet.

### Plusieurs publications disponibles sur le site internet, rubrique [Publications](#)

- *Pas de politique culturelle sans coopérations!* (2012)
- Une nouvelle tentative d'amélioration de la Loi sur l'EPCC (2014)
- *Ce qu'un EPCC en ordre de marche veut dire* (2022)

## Les chantiers en cours au sein du Comité

Les membres réunis en Assemblée Générale lors de l'Université d'été de 2022 ont validé les chantiers sur lesquels l'association allait investir sur la prochaine saison, à savoir :

- Un à l'occasion du 20e anniversaire de la création du Comité nationale de liaison des EPCC
- La mise en place d'une plateforme ressource destinée au partage de documents
- le *Carnet de coopération*#14 sur le Livret d'accueil du salarié
- le *Carnet de coopération* #15 sur les statuts des EPCC
- la publication de *Notes du Comité* sur des thèmes précis

## Le Département Recherche et Développement

De 2019 à 2021, un *Groupe Ressources*, a rassemblé onze établissements qui ont décidé de développer des services mutualisés et d'expérimentation en faveur de la coopération. Doté d'un budget de 85 K€ pour trois ans (2019–2020–2021), le *Groupe Ressources* a animé plusieurs chantiers sur les 3 années écoulées.

C'est à partir de cette expérimentation que le Comité national de liaison a décidé la création du Département permanent dédié à la Recherche et au Développement. Ce département a été créé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Un groupe de coordination a été initié : le thème de l'opportunité de création de filiales est à l'étude.



**Des expertises plurielles au service de chantiers décidés en assemblée générale.** Trois types d'expertise sont mobilisés selon les besoins : une expertise juridique, une expertise technique, une expertise stratégique, politique et méthodologique

Une exigence centrale : **déboucher sur des résultats concrets utiles à chacun des établissements. Cela traduit la volonté du Comité d'animer trois fonctions**

- Une fonction de **mutualisation** de services communs
- Une fonction **assurancielle** par l'expertise juridique
- Une fonction de **sécurisation** du fonctionnement, des projets et des services des établissements

## Les Carnets de coopération

*Carnet de coopération* est une initiative du Comité national de liaison pour partager l'expérience des membres sur des sujets susceptibles d'intéresser les collectivités publiques membres des Conseils d'administration des EPCC et les professionnels des différents secteurs de la culture.

- ➔ **Carnet de coopération #1** : Le Livret de l'administrateur ou de l'administratrice d'un EPCC (janvier 2016. Réédition avril 2019)
- ➔ **Carnet de coopération #2** : Recruter un directeur ou une directrice d'EPCC et renouveler son mandat (octobre 2016)
- ➔ **Carnet de coopération #3** : Instituer la coopération comme levier et support d'une nouvelle décentralisation culturelle (février 2017)
- ➔ **Carnet de coopération #4** : Le règlement intérieur du Conseil d'administration d'un établissement public de coopération culturelle (juin 2017)
- ➔ **Carnet de coopération #5** : la coopération à la manière du LaM (juin 2017)
- ➔ **Carnet de coopération #6** : La coopération à la manière de trois théâtres de la région Auvergne-Rhône Alpes (septembre 2017)
- ➔ **Carnet de coopération #7** : Évaluer : une nécessité pour incarner les coopérations politiques culturelles et penser le service public de la culture (mai 2018)
- ➔ **Carnet de coopération #8** : Exploration des responsabilités d'employeur et de salarié dans un EPCC (septembre 2018)
- ➔ **Carnet de coopération #9** : Les contributions statutaires dans les EPCC. Quel pilotage des moyens financiers pour les établissements culturels et artistiques ?
- ➔ **Carnet de coopération #10.1** : La préparation du Rapport d'Orientation Budgétaire et du DOB. Quelle trajectoire budgétaire (Octobre 2020)
- ➔ **Carnet de coopération #10.2** : Quelle trajectoire budgétaire pour les établissements culturels et artistiques ? Groupe des 20 Auvergne-Rhône-Alpes
- ➔ **Carnet de coopération #11** : La coopération à la manière de l'Agence régionale Ciclic Centre-Val de Loire (octobre 2021)
- ➔ **Carnet de coopération #12**. Les outils de gouvernance, d'administration et de direction d'un EPCC. Mode d'emploi synthétique (juin 2022)
- ➔ **Carnet de coopération #13**. Quel contrat de travail pour une directrice ou un directeur d'EPCC et un Etablissement Public Local sous forme d'une régie autonome personnalisée ? Quelles délégations donner à la direction ? (juin 2022)

## Les Journées Foire Aux Questions

Depuis 20 ans, le comité organise deux journées Foire Aux Questions (*Journées FAQ*) ouvertes aux équipes membres ou non de l'association du comité national de liaison des EPCC. Ces Journées sont un temps privilégié d'échange et d'exploration dont les objectifs sont :

- de se rencontrer entre équipe de direction d'établissements culturels, EPCC ou non, membres ou non du Comité ; entre responsables de services des collectivités publiques ;
- de poser toutes les questions et les difficultés rencontrées par les participants ;
- de partager les réponses entre les directeurs, administrateurs et responsables ayant plus ou moins d'expériences dans ce domaine.

Ce travail collectif se veut avant tout un espace de transmission d'expériences. Les éléments abordés sont aussi mis en perspective d'une amélioration des outils de gouvernance des EPCC et éventuellement de la loi. Ces Journées FAQ sont donc essentielles pour la compréhension des réalités de ces Établissements Publics.

### Dates des prochaines Journées Foire Aux Questions

- ➔ **jeudi 11 mai 2023** de 9h30 à 16h30 au Centre Ravel 75012 Paris
- ➔ **jeudi 23 novembre 2023** au Centre Ravel 75012 Paris (de 9h30 à 16h30)

Les Journées Foire Aux Questions sont ouvertes gratuitement aux membres de l'association.

Les acteurs non membres sont accueillis avec une Participation Aux Frais : les agents des collectivités territoriales et de l'État, les directrices / directeurs et administratrices / administrateurs de structures culturelles et artistiques, membres des équipes de direction et salariés d'EPCC ou de structures en cours de transfert vers un EPCC.

## Les formations 2023

Depuis plusieurs années, des stages de formation sont organisés dans le cadre d'un partenariat Comité national de liaison des EPCC. L'objectif est de répondre aux attentes des professionnels des structures culturelles et des collectivités publiques. Ce stage a pour principal objectif d'examiner, à partir des expériences des participants, l'ensemble des facettes de la gouvernance et du fonctionnement des EPCC.

Depuis 2022, MS FORMATION est la structure organisatrice des formations afin de répondre aux exigences de la **certification Qualiopi**.

**MS FORMATION**  
Organisme de formation

### Dates des prochaines formations

- ➔ **jeudi 6 et vendredi 7 avril 2023** à Paris Centre Ravel (de 9h à 17h)
- ➔ **jeudi 5 et vendredi 6 octobre 2023** à Paris Centre Ravel (de 9h à 17h)

Possibilité d'une prise en charge par votre Opérateur de Compétences (OPCO).

Ces formations sont à destination des agents de collectivités territoriales et de l'État, des directrices/directeurs et administratrices/administrateurs de structures culturelles et artistiques, membres des équipes de direction et salariés d'EPCC ou de structures en cours de transfert vers un EPCC.

## Coordonnées et contacts

### Association Comité national de liaison des EPCC

C/o EPCC CHATEAU DE LA ROCHE GUYON

1 rue de l'Audience 95780 LA ROCHE GUYON

Courriel : [contact@culture-epcc.fr](mailto:contact@culture-epcc.fr) Site internet : [www.culture-epcc.fr](http://www.culture-epcc.fr)

### Bureau de l'association

PRÉSIDENT, Cyril JOLLARD, directeur de La Soufflerie à Rezé

VICE PRESIDENTE, Sonia LEPLAT, directrice de la MPAA – Maison des Pratiques Artistiques Amateurs

VICE PRESIDENTE, Annaïck LE RU, directrice générale adjoint de CICLIC Centre-Val de Loire

TRESORIERE, Madée TESSIER, Responsable administratif de Spectacle Vivant en Bretagne

SECRETAIRE, Boris GOBY, Administrateur du Train Théâtre Portes-Lès-Valence

Coordination générale assurée par Didier SALZGEBER - Atelier VersoCulture (06.80.22.74.27)